



## **SAISON 2023 / 2024**

### **CODE MORAL DE L' ECACTGS**

#### **Les licenciés du club doivent pratiquer le football :**

- en toute sécurité.
- en respectant les arbitres, les entraîneurs, les dirigeants, les joueurs adverses, leurs coéquipiers, le matériel et les bâtiments mis à disposition par le (les) club(s) ou les municipalités.
- en donnant le meilleur d'eux- mêmes pour défendre les couleurs et l'image du club au sein et à l'extérieur du club.

#### **Les entraîneurs se doivent d'éduquer et de former les joueurs :**

- en proposant des entraînements de qualité
- en montrant l'exemple
- en leur apprenant la tolérance, le goût de la performance et de l'effort
- en prenant en charge de façon <<adulte>> leur rôle d'éducateur
- en se portant garant de l'ambiance familiale du club, qui doit permettre à chaque enfant ou jeune, de s'épanouir en pratiquant le football

#### **Les dirigeants doivent veiller :**

- au respect de ces valeurs pour tout à chacun
- à l'équilibre financier de l'association
- à préparer l'avenir du club, en réunissant jeunes et seniors
- à travailler dans la transparence en faisant circuler l'information
- à ce que chacun puisse s'épanouir au club dans un bon esprit
- à travailler en bonne intelligence avec les partenaires de l'association

#### **Les parents accompagnants leurs enfants, doivent :**

- respecter et se conformer aux décisions de l'entraîneur, seul habilité à le faire sur le terrain.
- respecter et se conformer aux décisions de l'arbitre (les décisions de l'arbitre sur les faits en relation avec le jeu sont sans appel et les contestations nuisent à la qualité de l'arbitrage)
- leur comportement sur la touche ne doit en aucun cas être préjudiciable à l'image de notre club, ainsi qu'aux valeurs fortes véhiculées par celui-ci, à savoir : AMBIANCE, TOLERANCE, RESPECT.

#### **Chaque membre du bureau, chaque membre du comité directeur, chaque licencié de l'ECACTGS s'engage à faire siennes ces valeurs.**

**Le non respect du code moral pourra entrainer la saisie de la commission de discipline qui décidera de la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.**

**L'Etoile utilisera tous les médias (photos/vidéos) dont elle dispose à des fins de communication ou autres...**

**L'inscription via la boutique en ligne vaut acceptation pour le licencié et ses parents.**